

Le DG défend le nombre d'employés à la Ville

Il estime qu'il n'y a pas trop d'employés municipaux

Le Journal de Québec · 06 déc. 2024 · 18 · TAÏEB MOALLA

Luc Monty, directeur général (DG) de la Ville de Québec, a défendu l'importante hausse du nombre d'employés municipaux sous l'ère du maire Marchand en expliquant que « la Ville grossit » d'une année à l'autre.

Ce sujet a occupé une partie de la matinée hier à l'occasion du premier jour des comités pléniérs consacrés aux présentations budgétaires, service par service, à l'hôtel de ville de Québec. Si l'on compare le budget 2022 (le premier de l'ère Marchand) et le budget 2025, l'effectif de la Ville a augmenté de 413, passant ainsi de 5320 à 5733 personnes.

PAS D'AUTOMATISME

« Le niveau de service a bien augmenté. [...] On n'en a pas trop et on ne fait pas exprès pour embaucher. Il n'y a pas d'automatisme dans le remplacement des employés », a répondu M. Monty qui était interrogé par Québec d'abord au sujet de cette hausse qualifiée de « spectaculaire » par l'opposition officielle.

Le DG a d'ailleurs tenu à rappeler que les embauches ont été gelées à la Ville, sauf en sécurité publique, pour les deux derniers mois et demi de l'année 2024.

M. Monty a donné l'exemple de l'usine de biométhanisation qui constitue « une exigence gouvernementale », selon ses dires.

« C'est une fonction qui est nouvelle. On a une usine au complet à faire fonctionner. C'est plusieurs dizaines d'employés. On ne peut pas dire qu'on a une usine de biométhanisation, donc on n'entretiendra plus les parcs », a-t-il imaginé.

MASSE SALARIALE

Ce dernier a également donné l'exemple du Centre de glaces Intact Assurance et de la nouvelle centrale de police. Les récentes embauches en sécurité publique (policiers et pompiers) pèsent également dans la balance, a-t-il fait valoir.

Au-delà de la question du nombre net d'employés, M. Monty estime que le plus important est que la masse salariale totale ne dépasse jamais les 40 % du budget.

« Il faut faire attention. C'est trop facile de dire “moins d'employés, ça va mieux”. Il n'y a pas juste ça », a-t-il fait remarquer.

Sans surprise, l'enjeu du nombre d'employés a suscité de nombreuses réactions politiques. Le maire de Québec, Bruno Marchand, a repris à son compte les arguments avancés plus haut par le DG.

Les employés municipaux, une classe privilégiée

Le Journal de Québec · 06 déc. 2024 · 28 · michel.girard@ quebecormedia.com

Si vous habitez dans une ville de 25 000 habitants et plus, voulez-vous savoir pourquoi votre compte de taxes municipales est si élevé ?



C'est notamment à cause de la généreuse rémunération versée à « vos » employés municipaux. Je ne dis pas qu'ils ne la méritent pas...

Mais il faut savoir que de tous les salariés au Québec, tant du secteur public que du secteur privé, ce sont les employés municipaux qui jouissent de la meilleure rémunération, et ce, au niveau des salaires, des régimes de retraite et des avantages sociaux.

Qu'on se le dise une fois pour toutes, l'administration municipale, c'est « la » référence en matière de rémunération au Québec. Et cela perdure depuis très longtemps.

1 COMBIEN D'EMPLOIS ONT ÉTÉ COMPARÉS ?

Pour comparer des pommes avec des pommes, l'étude Rémunération des salariés — État et évolution comparés 2024 effectuée par l'institut de la statistique du Québec (ISQ) porte sur 74 emplois repères dans les catégories

Qu'on se le dise une fois pour toutes, l'administration municipale, c'est « la » référence en matière de rémunération au Québec.

suivantes : professionnels, techniques, de bureau, de service, ouvriers.

Pour ce faire, L'ISQ a comparé les salaires et la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration publique québécoise (fonction publique et parapublique) avec la rémunération des salariés travaillant au Québec dans les autres organisations de 200 employés et plus, comprenant le secteur privé (syndiqué et non syndiqué), l'administration fédérale, les sociétés d'état et de la Couronne, les universités et les municipalités de 25 000 habitants et plus.

La vaste comparaison a porté sur les données salariales qui étaient en vigueur au 1er avril 2024 pour tous les secteurs visés par l'étude de l'institut.

À la lumière de ces données, j'ai calculé les écarts de salaire et de rémunération globale qu'il y a entre les employés municipaux et les employés des autres secteurs du marché du travail.

2 À COMBIEN S'ÉLÈVENT LES ÉCARTS DE SALAIRE ?

Pour l'ensemble des emplois repères, les employés municipaux gagnent en moyenne 20,4 % de plus que les salariés de la fonction publique et parapublique québécoise.

Par rapport aux salariés du secteur privé, l'écart en faveur des employés municipaux est de 12,4 %, dont plus précisément un écart de 14,1 % avec les non-syndiqués du privé et de 3,3 % avec les salariés syndiqués.

Concernant les autres secteurs publics du marché du travail, les employés municipaux gagnent 11,4 % de plus que dans le secteur universitaire, quelque 5,8 % de plus que dans les sociétés d'état et de la Couronne implantées au Québec, et 2,2 % de plus que dans l'administration fédérale.

3 À COMBIEN S'ÉLÈVENT LES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION GLOBALE ?

Les écarts de rémunération globale (salaires, avantages sociaux, régimes de retraite) en faveur des employés municipaux sont encore plus grands qu'au chapitre des salaires.

Les fonctionnaires municipaux des villes de 25 000 habitants et plus bénéficient d'une rémunération globale qui surpasse de 28,2 % celle des fonctionnaires provinciaux.

Comparativement à la rémunération globale payée dans le secteur privé, les employés municipaux gagnent

19,2 % de plus que les salariés syndiqués du privé et 35,8 % de plus que les non-syndiqués.

Dernière comparaison : les fonctionnaires municipaux devancent les fonctionnaires fédéraux de 16 %, les employés des sociétés d'état et de la Couronne de 16,3 % et les salariés des universités de 17,7 %.

Les lunettes roses du bras droit du maire Marchand

Le Journal de Quebec · 06 déc. 2024 · 8 · Chroniqueuse politique karine.gagnon@quebecormedia.com

Pierre-luc Lachance, vice-président du comité exécutif de la Ville, doit bien être le seul en ville qui n'a pas remarqué à quel point le quartier Saintroch, revitalisé à grands frais et héritage du maire Jean-paul L'allier, traverse une grave crise.



Conseiller municipal de Saint-roch-saint-sauveur, M. Lachance a été piqué au vif par une chronique que j'ai écrite la semaine dernière, où je rapportais notamment le cri du coeur d'une commerçante de longue date de la rue Saint-joseph.

Attristée, cette dernière, propriétaire de Champagne Chocolatier, souhaite un coup de barre et espère, avec raison, plus d'actions rapides.

Le sujet a rebondi au conseil municipal, mardi.

Les oppositions ont réclamé la mise en place de solutions et fait écho à mon appel à la mobilisation.

J'ai aussi reçu de nombreuses réactions à ce papier, où des citoyens inquiets souhaitent eux aussi des solutions plus efficaces.

PETITE POLITIQUE

Or, au lieu de convenir de l'urgence de la situation et d'informer la population des solutions envisagées, le bras droit du maire Bruno Marchand a décidé de répondre en préférant faire de la petite politique.

« Je me fous complètement de l'opinion de Karine Gagnon », a lancé Pierre-luc Lachance dans une réaction aussi puérile qu'indigne de ses fonctions.

Il répondait ainsi à une citoyenne lors d'un conseil de quartier, ce dont a fait état le média Monsaintroch.

La citoyenne s'inquiétait elle aussi de l'état de Saint-roch, et a dû ramener M. Lachance à l'ordre.

Car ce dernier, voyez-vous, a choisi de mettre ses lunettes roses.

Il a récidivé au conseil municipal, appelant à voir le beau dans le quartier. Après, il ne faut pas s'étonner que ce Saint-roch, qu'on aime et dont il faudrait prendre beaucoup plus soin, se meure littéralement.

EFFORTS INSUFFISANTS

J'applaudis les efforts de l'administration Marchand pour la lutte contre l'itinérance, phénomène qui affecte le quartier Saint-roch et qui cause énormément de souffrance.

Dans le budget 2025, le maire a annoncé mercredi une somme de 4,7 M\$, soit le double de l'année précédente.

On pourrait aussi souhaiter que Québec obtienne davantage du gouvernement du Québec, mais faute d'y être parvenue, la Ville met les bouchées doubles.

Toutefois, il faudra beaucoup plus que cet effort pour remettre sur les rails le centre-ville de Québec.

L'administration Marchand a beau souligner ses efforts, mais elle doit aussi prendre acte que ceux-ci s'avèrent nettement insuffisants.

Il suffit de se promener quelques minutes dans le secteur pour le constater.

Mais pour voir la réalité en face, il faudrait d'abord que M. Lachance enlève ses lunettes roses. Et aussi qu'il fasse preuve d'un peu de compassion pour les commerçants et les résidents qui souffrent de la situation désespérante qu'on y observe.